

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

## Nombre de conseillers

• en exercice	10
• présents	7
• votants	8
• absents	3
• exclus	

De la commune de DROISY

Séance du 18 février 2025 à 19 heures 00

## Date de convocation :

14 février 2025

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

## Date d'affichage :

18 février 2025

## Objet

N° 09/2025

Approbation du compte  
administratif

Budget annexe de l'eau

M. FORESTIER Jean-Paul

Étaient présents :

Jean-Paul FORESTIER, Régis RACINEUX, Carole LAFFIN, Pierre-Alain REY, Thibault VICTOR, Nicolas FORESTIER, Olivier BALDI.

Excusé(e)s : Émilie VICTOR, Jérémy BERNARDI, Cyril CHATANAY.

Pouvoirs donnés: Cyril CHATANAY à Carole LAFFIN

Secrétaire de séance :

Mme LAFFIN Carole

Vote du compte administratif.

Le Conseil d'Administration réuni sous la présidence de M. Jean-Paul FORESTIER délibérant sur le compte administratif 2024 dressé par M. Régis RACINEUX président de séance, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Section d'exploitation :

Cpte 002 excédent reporté 2023 : 28 651.08 euros

Dépenses : 27 686.64 euros

Recettes : 28 330.56 euros

Excédent 2024 réel à reporter : 29 295.00 euros

Section d'investissement

Cpte 001 excédent reporté 2023 : 35 671.56 euros

Dépenses : 7 983.20 euros

Recettes : 5 270.07 euros

Excédent 2024 réel à reporter : 32 958.43 euros

Monsieur le président de séance précise que le compte administratif tel que présenté est conforme dans ses écritures au compte de gestion établi par Monsieur le Trésorier de Rumilly-Alby.

Monsieur le Président de séance soumet au vote et après en avoir

Envoyé en préfecture le 27/02/2025

Reçu en préfecture le 27/02/2025

Publié le

Municipal approuvent à S<sup>2</sup>LOW  
administratif 2024

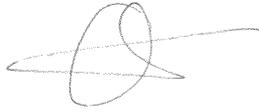
ID : 074-217401074-20250218-09\_2025-BF

délibéré, les membres présents du Conseil  
l'unanimité des membres présents le compte ad

AINSI FAIT ET DELIBERE, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance:



Fait à DROISY, le 20 février 2025.

Le Maire



# DÉLIBÉRATION

## (1) DU CONSEIL MUNICIPAL (1) DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - DU COMITÉ SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Nombre de membres en exercice **10**  
 Nombre de membres présents ...  
 Nombre de suffrages exprimés ...  
 VOTES : Contre  Pour   
 Date de convocation : **14/02/2025**

Séance du **18 Février 2025** à **19** heure

L'12<sup>ème</sup> Conseil Municipal réuni... sous la présidence de M **FORESTIER Jean-Paul Maire** délibérant sur le compte administratif de l'exercice **2024** dressé par M **RACINEUX Regis 1<sup>er</sup> adjoint**, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré;

1<sup>er</sup> Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT (4)	RECETTES ou EXCEDENTS (4)	DEPENSES ou DEFICIT (4)	RECETTES ou EXCEDENTS (4)	DEPENSES ou DEFICIT (4)	RECETTES ou EXCEDENTS (4)
Résultats reportés		318 291,67		199 551,34		
Opérations de l'exercice	191 613,93	277 245,76	97 433,65	43 123,91	289 047,58	320 369,67
TOTAUX	191 613,93	595 537,43	97 433,65	242 675,25	289 047,58	838 212,68
Résultats de clôture		403 923,50		145 241,60		549 165,10
TOTAUX CUMULÉS	191 613,93	595 537,43	97 433,65	242 675,25	289 047,58	838 212,68
RÉSULTATS DÉFINITIFS		403 923,50		145 241,60		549 165,10

### COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

### COMPTE ANNEXE POUR L'EAU

Résultats reportés		28 651,08		35 671,56		
Opérations de l'exercice	27 686,64	28 330,56	7 983,20	5 270,07	35 669,84	
TOTAUX	27 686,64	56 981,64	7 983,20	40 941,63	35 669,84	
Résultats de clôture		29 295,00		32 258,43		
TOTAUX CUMULÉS	27 686,64	56 981,64	7 983,20	40 941,63	35 669,84	
RÉSULTATS DÉFINITIFS		29 295,00		32 258,43		

- (1) Rayer les mentions inutiles.
- (2) Conseil municipal, conseil d'administration ou comité.
- (3) Maire ou Président.
- (4) Les « dépenses » et les « recettes » doivent être inscrites sur les lignes « opérations de l'exercice » et « restes à réaliser ».  
Les « déficits » et les « excédents » doivent être inscrits sur les lignes « résultats reportés », « résultats de clôture » et « résultats définitifs ».

Envoyé en préfecture le 27/02/2025  
 Reçu en préfecture le 27/02/2025  
 Publié le  
 ID : 074-217401074-20250218-09\_2025-BF

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DÉFICIT (4)	RECETTES ou EXCÉDENTS (4)	DEPENSES ou DÉFICIT (4)	RECETTES ou EXCÉDENTS (4)	DEPENSES ou DÉFICIT (4)	RECETTES ou EXCÉDENTS (4)

COMPTE ANNEXE POUR

Résultats reportés .....						
Opérations de l'exercice .....						
TOTAUX .....						
Résultats de clôture .....						
Restes à réaliser .....						
TOTAUX CUMULÉS .....						
RÉSULTATS DÉFINITIFS .....						

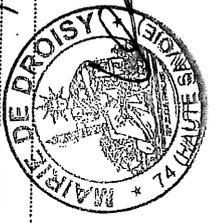
COMPTE ANNEXE POUR

Résultats reportés .....						
Opérations de l'exercice .....						
TOTAUX .....						
Résultats de clôture .....						
Restes à réaliser .....						
TOTAUX CUMULÉS .....						
RÉSULTATS DÉFINITIFS .....						

- 2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- 3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- 4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
- 5°

Envoyé en préfecture le 27/02/2025  
 Reçu en préfecture le 27/02/2025  
 Publiée le 27/02/2025  
 ID : 074-217401074-20250218-09\_2025-BF

Ont signé au registre des délibérations : MM. *Romain Deshayes, Raphaël Rivier, Victor Thibault, LAFEN Console, Karim...*



*Deves...*  
 Cachet  
 Pour expédition conforme,  
**Le Président,**